



Contribution de la FCPE dans le cadre des travaux du CESE sur l'orientation

L'orientation choisie : un enjeu majeur

Aujourd'hui, l'institution scolaire ne prend pas en compte la volonté et la parole de l'élève dans les processus d'orientation. Elle a le dernier mot en matière d'orientation scolaire et détermine ainsi une part importante de l'avenir de chaque jeune. Ce fonctionnement est d'autant plus préoccupant que bien souvent, un élève, exclu des choix qui le concernent finit par s'exclure du processus de construction personnelle, professionnelle et in fine, pénalise son avenir professionnel, mais aussi personnel. L'orientation est un des sujets sur lequel la FCPE est particulièrement vigilante car elle est un facteur déterminant de la réussite de l'élève et dessine son projet de vie et sa construction citoyenne.

Même lorsque les jeunes disposent déjà des bonnes informations, l'orientation reste encore trop souvent subie, imposée à eux sur la base de leurs résultats scolaires supposés prédictifs d'une réussite future et, de manière souvent inconsciente, de préjugés sociaux et de genre. De manière plus consciente et discrète, l'orientation proposée peut adopter une logique de planification et de gestion des flux dans le système éducatif et cherche à répondre aux besoins du moment dans le bassin d'emploi où réside l'élève.

Quoi de pire pour un adolescent que d'être orienté par défaut sans pouvoir choisir ? D'être renvoyé à ses seuls résultats scolaires pour déterminer son avenir ? Dans ce cas, comme dans celui où son affectation ne serait pas conforme à son choix d'orientation, comment s'étonner qu'il « décroche » et renonce à une scolarité qui ne lui convient pas ?

Cette situation n'est plus tenable. Les jeunes doivent pouvoir choisir à la fin de la 3ème et de la 2nde ce qu'ils veulent apprendre ensuite. Certains se tromperont sans doute, mais ils en ont bien le droit. Se tromper permet d'apprendre et de mûrir son choix. D'ailleurs, à l'heure actuelle, l'institution qui prend seule les décisions ne se trompe-t-elle pas déjà ? Comment explique-t-on aujourd'hui le décrochage scolaire et la sortie prématurée du système éducatif, sans diplôme, de 100 000 jeunes, chaque année ? Ces jeunes seront ensuite les premiers touchés par le chômage et les difficultés d'insertion sociale. Développer l'orientation choisie et le droit à l'erreur c'est donc aussi lutter contre l'échec scolaire.

L'Ecole doit se transformer profondément pour permettre aux élèves de faire leurs choix d'orientation.

Comment transformer l'école pour rendre possible l'orientation choisie ?

Pour la FCPE, l'orientation ne peut pas se réduire à une gestion efficace des flux car elle touche à des questions plus profondes : derrière l'orientation se dessine le projet de vie du jeune ; derrière les questionnements des parents on trouve leur propre expérience scolaire et professionnelle et même de vie, ainsi que les aspirations qu'ils ont pour leur enfant ; pour les enseignants, la motivation de leurs élèves est indispensable pour qu'ils s'impliquent dans les apprentissages et réussissent. Choisir un parcours de formation peut aussi amener à la mobilité du jeune et à des problématiques financières. L'orientation doit donc être pensée de manière systémique.

Pour la Fcpe, 3 leviers sont à actionner :

- **Donner aux jeunes les moyens de construire leurs parcours d'orientation.** Pour la FCPE, il faut développer l'éducation à l'orientation qui regroupe plusieurs aspects : découverte des métiers et du monde du travail, développement de compétences psychosociales pour apprendre à s'orienter, ... Des moments dédiés doivent être prévus dans la scolarité mais c'est aussi au sein des cours qu'il

convient de développer des temps d'échange, de réflexion, de mise en pratique (ex: projet) et de l'accompagnement.... Pour cela il faut du personnel formé et l'implication d'acteurs variés (professionnels, élèves et étudiants, parents...), des lieux dédiés sur les territoires et les établissements (CIO, kiosque Onisep dans les établissements) et faire des ponts entre l'école et l'extérieur (monde du travail, territoire environnant...).

- **Mettre l'élève et ses parents au cœur du processus de décision:** les élèves et leurs parents ont aujourd'hui un rôle passif. Les résultats scolaires pèsent fortement sans pour autant que les élèves soient accompagnés pour progresser. Les élèves ne participent pas aux discussions qui les concernent (cf fonctionnement du conseil de classe qui rend un avis sur l'orientation sans associer l'élève). Il y a aussi peu de dialogue avec les parents qui sont souvent seuls pour aider leur enfant à s'orienter sans pour autant avoir le dernier mot sur l'orientation de leur enfant. Ils sont parfois jugés par les professionnels de l'école comme « incapables » de comprendre et de choisir et en même temps, ils doivent compenser les manques de l'institution dans la construction du parcours. Aujourd'hui, la FCPE et les parents demandent que l'institution scolaire accompagne leur enfant. Ils ne demandent pas à devenir des experts de l'orientation mais simplement de pouvoir prendre part aux discussions qui concernent leur enfant, ce qui suppose de leurs donner les clés et les outils.
- **Sortir d'un modèle de formation rigide et rendre effectif le droit de changer de projet d'orientation :** tant que les élèves seront enfermés dans des tuyaux d'orgues en fin de 3^{ème} ou de seconde et triés selon leurs résultats scolaires, l'orientation sera source de stress et porteuse d'enjeux disproportionnés pour les familles. Le droit de faire évoluer son projet doit devenir effectif. La lutte contre les inégalités est aussi plus difficile à mener car elle se heurte à la mise en place de stratégie par les parents pour que leur enfant sorte son épingle du jeu. Par exemple, l'utilisation de la filière S qui ne constitue souvent pas une orientation mais plutôt un moyen de « repousser » l'orientation sans se fermer de portes. Pour permettre de développer des parcours personnalisés, la FCPE défend la mise en place du lycée modulaire. Enfin, de manière plus large, la FCPE défend l'idée que la diversité des parcours doit être reconnue et facilitée. Un jeune devrait pouvoir choisir d'alterner entre temps de formation et expériences diverses (voyages, professionnelles...) et s'appuyer sur l'ensemble de ses acquis (scolaires, personnels, engagements...) pour s'orienter (et se réorienter).

Propositions de la FCPE sur l'orientation :

- Former l'ensemble des acteurs de l'orientation à la fois autour d'objectifs communs et spécifiquement selon le rôle de chacun auprès de l'élève (ex : psy-EN, enseignants, assistant d'éducation ...)
- Augmenter le nombre d'espaces dédiés à l'orientation (CIO, lieu dans les établissements...)
- Revoir le fonctionnement du conseil de classe et rendre l'élève acteur de son orientation
- Travailler avec les représentants de parents l'offre de formation et les dispositifs d'affectation (affelnet, parcours sup')
- Poursuivre la mise en place du parcours avenir avec des temps dédiés dans l'emploi du temps et au sein des heures disciplinaires.
- Développer la pédagogie de projet et l'apprentissage de l'autonomie
- Mettre la coéducation au cœur du processus d'orientation
- Réformer le lycée en profondeur dans une logique de bac-3/bac+3, dans sa globalité (toutes les voies d'orientation) et dans l'optique de dépasser la logique des filières (lycée modulaire).
- Ouvrir l'école sur l'extérieur

Les actions de la FCPE sur le sujet de l'orientation :

Depuis sa création (1947), la FCPE mène de nombreuses actions sur l'orientation

- Dans la dernière loi de refondation de l'école de 2013, la FCPE avait fortement soutenu :
 - La création du parcours avenir (appelé PIODMEP dans la loi) car il marquait une avancée dans l'éducation à l'orientation, notamment sur l'acquisition de compétences psychosociales et l'implication de tous les adultes responsables de l'enfant. Mais pour l'instant, sa mise en place est trop faible et doit passer à la vitesse supérieure.
 - l'expérimentation « le dernier mot aux parents » qui concerne maintenant plus de 400 établissements. Elle participe au comité de suivi et a fait plusieurs préconisations reprises dans le rapport mené par l'inspection générale. En effet, l'objectif est bien de développer de la coéducation autour de l'orientation. Cette expérimentation comporte donc un double enjeu, faire vivre la coéducation et favoriser l'orientation choisie.
- Elle participe à de nombreux travaux et outils développés par les acteurs de l'orientation (ONISEP, AEF avec le salon APB, associations étudiantes...). Depuis plusieurs années, ces acteurs ont vu l'intérêt de développer des outils et actions en direction des parents et les ont construits avec les fédérations de parents.
- La FCPE est aux côtés des parents pour qu'ils puissent accompagner pleinement leur enfant dans la construction de son parcours :
 - Elle développe des outils et des supports en direction des parents (notamment sur son site). La plus-value de ces outils est d'apporter un premier décryptage de parent à parent. En effet, les questions d'orientation sont abordées du point de vue des parents et pour aller plus loin, des renvois sont faits vers des sites spécialisés et les professionnels compétents.
 - Elle forme ses représentants pour qu'ils puissent aider les parents à comprendre et participer aux procédures d'orientation (conseil de classe, fonctionnement parcours sup'...)
 - Elle organise des débats et réunions d'information sur les questions que se posent les parents sur l'orientation (à différents échelons : établissement, commune, département). Un questionnaire réalisé il y a quelques années sur APB par la FCPE, a montré que les réunions de parents leurs permettaient de mieux comprendre le dispositif et de poser des questions qu'ils n'auraient pas osé poser ailleurs.
 - Elle organise des visites de salons de l'orientation en partenariat avec des collectivités (conseil départemental ou commune) qui mettent à disposition des bus.
 - Au quotidien dans les établissements, les responsables de la FCPE accompagnent (ex : en commission d'appel), font de la médiation (en cas d'incompréhension ou même de conflit avec l'institution), favorisent les échanges entre parents.